

CH_VB 2790 2003-0728 vom 8. April 2003

Bundesverwaltung, 2003-04-08, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_2790_2003-0728

FR: CH_VB 2790 2003-0728 du 8 avril 2003

IT: CH_VB 2790 2003-0728 del 8 aprile 2003

Volltext

2790 2003-0728 Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail Permis de travail en continu (Art. 24 LTr) – 03-666 / 101440 Derendinger & Cie SA, 1228 Plan-les-Ouates centres CNC d'usinage et de fraisage horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 54 A 09.03.2003–09.04.2005 (Modification) (A = adultes, J = jeunes gens) Voies de droit Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

2791 Permis concernant la durée du travail octroyés Permis de travail en continu (Art. 24 LTr) – 03-450 / 101024 ETA SA Manufacture Horlogère Suisse (Usine 20), 2052 Fontainemelon injection plastique et magnétisation horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques 12 A 30.03.2003–17.07.2004 (Nouveau permis) (A = adultes, J = jeunes gens) Voies de droit Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire. Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50). 8 avril 2003
Secrétariat d'Etat à l'économie: Direction du travail

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2003 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 13 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 08.04.2003 Date Data Seite 2790-2791 Page Pagina Ref. No 10 127 182 Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.